

Thème 27. L'action de l'Esprit Saint : la grâce, les vertus théologiques et les commandements

La vie chrétienne est la vie de l'homme en tant qu'enfant de Dieu dans le Christ par le Saint-Esprit. L'action de l'Esprit Saint dans l'âme du chrétien, en plus de donner la grâce sanctifiante et les vertus théologiques, communique des inspirations et des grâces actuelles, et se manifeste de manière spécifique dans ce que l'Église appelle les dons de l'Esprit

Saint. Le Décalogue contient un ensemble de devoirs graves, mais il est aussi et surtout une instruction, un enseignement sur la manière de vivre.

12 nov. 2022

La mission de l'Esprit Saint et son action dans l'Église ont été abordées antérieurement. Il s'agit maintenant de considérer l'action de l'Esprit Saint dans la vie chrétienne et dans le cheminement du chrétien vers la sainteté.

La grâce sanctifiante

On peut dire que la vie chrétienne est la vie de l'homme en tant qu'enfant de Dieu dans le Christ par le Saint-Esprit. Par le Baptême, l'homme est libéré du péché et reçoit une véritable participation à la nature

divine^[1]. Que signifie *participation* à la nature divine ? On peut le comprendre, toujours dans les limites de notre connaissance actuelle, en considérant que le Père communique entièrement sa nature au Fils et au Saint-Esprit, mais qu'il ne peut pas créer d'autres dieux ou d'autres personnes à qui il communique entièrement sa propre nature. En revanche, Il peut et a voulu créer d'autres personnes afin de leur communiquer "partiellement", en "partie", la nature divine, sa bonté et son bonheur ; c'est pourquoi nous parlons de "participation". Cette participation est la grâce sanctifiante qui fait de l'homme un enfant de Dieu.

La sainteté chrétienne s'enracine donc dans le don du Dieu Trine à l'homme. L'homme est inclus par la grâce dans la dynamique intime de la vie divine, dans laquelle chaque Personne divine possède la même

nature, mais d'une manière différente, une différence qui rend les Personnes divines distinctes les unes des autres. C'est pourquoi la relation du chrétien avec chacune des Personnes divines est différente : le Père nous adopte comme fils, de sorte que le Fils est le modèle auquel nous nous identifions et notre "porte" d'entrée dans la Trinité, tandis que l'Esprit Saint, lien d'amour entre le Père et le Fils, est la "lumière et la puissance" qui nous poussent à nous identifier au Christ afin de vivre avec Lui pour la gloire du Père, en accomplissant sa volonté en toutes choses^[2].

La grâce sanctifiante est donc bien plus que l'aide de Dieu à faire de bonnes œuvres. Il s'agit d'un nouveau principe vital, d'une élévation de notre nature, presque comme une seconde nature, d'un commencement radical d'un nouveau type de vie : la vie des

enfants de Dieu dans le Christ par l'Esprit Saint. Il existe une autre sorte de grâce, appelée *grâce actuelle*, qui est en effet une aide divine ponctuelle pour faire une œuvre bonne particulière.

Les vertus théologiques

Puisque la nature humaine possède des facultés qui nous permettent de vivre en tant qu'êtres humains, à savoir l'intelligence, la volonté, les sens externes et internes et les appétits sensibles, la vie divine rendue possible par la grâce sanctifiante requiert des facultés ou, plus précisément, l'élévation de nos facultés afin qu'elles soient les principes des actes propres à la vie divine à laquelle nous participons. L'élévation des facultés humaines se fait au moyen d'habitus imprégnés de la grâce sanctifiante : les trois vertus théologiques de la foi, l'espérance et la charité.

Le Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique affirme que « ce sont les vertus qui ont Dieu lui-même pour origine, pour motif et pour objet immédiat. Infuses en l'homme avec la grâce sanctifiante, elles rendent capables de vivre en relation avec la Trinité ; elles fondent et animent l'agir moral du chrétien, en vivifiant les vertus humaines. Elles sont le gage de la présence et de l'action de l'Esprit Saint dans les facultés humaines »^[3].

Cette brève description contient les éléments fondamentaux. Ce sont des vertus données par Dieu, en même temps que la grâce sanctifiante ; elles ont Dieu lui-même pour objet, ce qui nous permet de Le connaître comme le Dieu Un et Trine, de Le désirer et de L'aimer ; et elles informent les vertus éthiques humaines, ce qui leur permet de régler l'usage des biens humains d'une manière adaptée à la vie et à la condition des

enfants de Dieu, et pas seulement au bien purement humain.

La vertu de la foi

« La foi est la vertu théologale par laquelle nous croyons en Dieu et à tout ce qu'il nous a révélé, et que l'Église nous propose de croire, parce que Dieu est la vérité même. Par la foi, l'homme s'en remet librement à Dieu. C'est pourquoi le croyant cherche à connaître et à faire sa volonté, car la foi *agit par la charité* (Ga 5, 6) »^[4].

La foi est la connaissance qui guide toute la vie des enfants de Dieu. Sans la foi, il n'est pas possible de vivre comme des enfants de Dieu, tout comme, sans la connaissance intellectuelle, il ne serait pas possible de vivre la vie humaine. La foi consiste en une adhésion ferme, rendue possible par la grâce, à toutes les vérités que Dieu nous a révélées, à tout ce que Dieu nous a dit de Lui-

même et de son projet de salut pour l'homme et pour le monde, non pas parce que ces vérités sont évidentes ou pleinement compréhensibles pour nous, mais parce qu'elles ont été révélées par Dieu, Sagesse suprême et Vérité suprême. Par la foi, nous participons à la connaissance que Dieu a de Lui-même et du monde, et cette connaissance participante est la règle suprême de la vie chrétienne.

Mais la foi n'est pas seulement un ensemble de connaissances tenues pour vraies. Puisque ce que l'on croit c'est que Dieu est notre créateur et notre sauveur, la foi présuppose une ouverture totale de l'âme à l'action salvatrice de Dieu en Christ, un acte de confiance et d'abandon à l'action de Dieu en nous. Parce que la foi est l'acceptation du salut que Dieu opère en nous, saint Paul enseigne que nous sommes justifiés par la foi, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autre salut que celui que Dieu nous donne

dans le Christ, et qu'après le péché originel il n'y a pas d'autre moyen d'être juste devant Dieu que de s'ouvrir à l'action par laquelle Dieu nous rend justes par le Christ. Aucun homme ne peut se justifier lui-même. C'est pourquoi l'Église enseigne que « "la foi est le commencement du salut de l'homme", le fondement et la racine de toute justification ; sans elle "il est impossible de plaire à Dieu" et de parvenir à partager le sort de ses enfants ; et nous sommes dits être justifiés gratuitement parce que rien de ce qui précède la justification, que ce soit la foi ou les œuvres, ne mérite cette grâce de la justification. En effet " Si c'est une grâce, elle ne vient pas des œuvres ; autrement (comme le dit le même Apôtre) la grâce n'est plus la grâce " »^[5].

La grâce et la foi ne sont pas produites par nos bonnes œuvres, mais une fois la grâce et la foi reçues,

il est nécessaire pour le salut de vivre comme des enfants de Dieu et d'éviter les œuvres incompatibles avec la vie de la grâce.

Celui qui, *sciemment et délibérément*, n'accepte pas la révélation de Dieu commet le péché d'infidélité. Le chrétien qui abandonne la foi commet l'apostasie, et celui qui change ou déforme les vérités révélées commet le péché d'hérésie.

La vertu de l'espérance

« L'espérance est la vertu théologale par laquelle nous désirons et attendons de Dieu la vie éternelle comme notre bonheur, mettant notre confiance dans les promesses du Christ et comptant sur l'appui de la grâce du Saint-Esprit pour mériter la vie éternelle et pour persévérer jusqu'à la fin de notre vie sur la terre »^[6].

La vertu d'espérance transforme et élève nos désirs les plus profonds, faisant de la béatitude promise par Dieu l'objet ultime de nos désirs, le Bien Suprême voulu pour lui-même et pour lequel tout le reste est voulu. L'espérance nous permet de donner à tous les biens et à toutes les activités humaines leur véritable valeur, qui est celle qu'ils ont pour atteindre la béatitude.

Puisque la béatitude ne peut être obtenue que par la grâce et l'aide de Dieu, la vertu d'espérance comprend la confiance que Dieu nous donnera toujours l'aide nécessaire pour nous sauver, en pardonnant nos péchés lorsque nous demandons pardon, en nous donnant la force de surmonter les épreuves et les dangers, et en nous accompagnant toujours de sa toute-puissance miséricordieuse.

C'est un péché contre l'espérance que de se décourager à la vue de ses

péchés ou des difficultés de la vie, et de ne pas se confier à la bonté et la miséricorde de Dieu et à sa puissance salvatrice, comme si tout dépendait de nos forces humaines. En revanche, est coupable de présomption celui qui pense que ses forces et ses mérites humains suffisent à le sauver, ou qui pense que son salut est assuré par sa race, par le fait qu'il est catholique ou baptisé, ou pour d'autres raisons, et qui néglige ainsi les moyens de salut établis par Dieu et offerts par l'Église.

La vertu de la charité

« La charité est la vertu théologale par laquelle nous aimons Dieu par-dessus tout et notre prochain comme nous-mêmes, par amour de Dieu. Jésus en a fait le commandement nouveau, la plénitude de la Loi. Elle est le « lien de la perfection » (Col 3,14), le fondement des autres vertus, qu'elle anime, inspire et ordonne.

Sans elle, « je ne suis rien et... rien ne me sert » (1 Co 13,1-3) »^[7].

La charité consiste d'abord à aimer Dieu, comme le Bien Suprême, par-dessus toutes choses. C'est un amour d'amitié qui nous unit à Lui. En tant qu'amour d'amitié, elle implique une certaine réciprocité : nous aimons Dieu et nous savons qu'Il nous aime, ou nous L'aimons en réponse à l'amour dont Il nous aime. L'Esprit Saint est appelé Charité Incréée, et la charité créée (la nôtre) est le principal effet de son action dans notre âme. En quelque sorte, par la vertu de la charité, nous aimons Dieu d'un amour divin, de l'amour que l'Esprit Saint met dans notre âme. La charité nous pousse à connaître Dieu, à vivre pour accomplir sa volonté avec une pleine disponibilité, comme l'a fait le Christ^[8], à aimer notre prochain pour l'amour de Dieu, c'est-à-dire à aimer les autres comme Dieu les aime, et à traiter les choses selon

la valeur qu'elles ont selon le dessein de Dieu.

La charité est aussi la forme, le moteur et la racine de toutes les vertus morales, car elle les renvoie à Dieu comme Bien Suprême, elle constitue leur motivation ultime (la justice, la générosité, la chasteté, etc. sont pratiquées par amour de Dieu) et elle fait que la pratique des vertus morales nous unit à Dieu. C'est pourquoi saint Augustin dit que, d'une certaine manière, les vertus morales chrétiennes sont comme des formes de l'amour de Dieu^[9].

La charité est l'essence de la sainteté chrétienne, le lien de la perfection, et elle détermine le degré de sainteté de chaque personne : la hauteur de notre sainteté sera la hauteur de notre charité.

Tout péché grave entraîne la perte de la charité, de l'union d'amitié avec Dieu. Les péchés spécifiques contre

la charité envers Dieu sont la haine de Dieu et la tiédeur ; contre la charité envers soi-même : la négligence de sa propre vie spirituelle, l'exposition à de graves dangers pour l'âme ou le corps, le suicide et l'égoïsme comme amour désordonné de soi ; contre la charité envers les autres : la haine et la discorde, le scandale, le refus de l'aide spirituelle ou matérielle qu'on peut apporter au prochain, la coopération volontaire aux péchés du prochain.

Les dons du Saint-Esprit

L'action de l'Esprit Saint dans l'âme du chrétien, en plus de donner la grâce sanctifiante et les vertus théologiques, communique des inspirations et des grâces actuelles, et se manifeste de manière spécifique dans ce que l'Église appelle les dons de l'Esprit Saint, qui sont « des dispositions permanentes qui

rendent l'homme docile à suivre les impulsions de l'Esprit Saint »^[10].

L'Église enseigne que ces dons sont au nombre de sept : « la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu ». Ils appartiennent en plénitude au Christ, Fils de David (cf. Is 11,1-2). Ils complètent et mènent à leur perfection les vertus de ceux qui les reçoivent. Ils rendent les fidèles dociles à obéir avec promptitude aux inspirations divines »^[11], bien qu'évidemment il ne s'agisse pas de classer ou de réduire à ces sept dons l'action très large et multiforme de l'Esprit Saint dans les âmes. L'Église parle aussi des fruits produits par l'action de l'Esprit dans les âmes : « Les fruits de l'Esprit sont des perfections que l'Esprit Saint forme en nous comme des prémices de la gloire éternelle. La tradition de l'Église en énumère douze : "charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude,

fidélité, modestie, continence, chasteté" (Gal 5,22-23, vulg.) »^[12].

Les commandements de la loi de Dieu

Le Seigneur a dit : « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements »^[13]. Le jeune homme riche lui demanda : quels sont les commandements ? Jésus lui répondit : « Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. (...) Tu aimeras ton prochain comme toi-même »^[14]. Le Seigneur fait référence au Décalogue, les dix Commandements de l'Ancien Testament^[15] qui contiennent en résumé les principaux éléments de la loi morale naturelle. Le Seigneur lui-même leur attribue une origine divine en les distinguant des préceptes purement humains^[16], et

l'Église suit l'ordre de ces dix commandements dans sa catéchèse sur la morale chrétienne, en y ajoutant naturellement quelques enseignements spécifiques du Nouveau Testament.

Le Décalogue contient un ensemble de devoirs sérieux^[17], mais il est aussi et surtout une instruction, un enseignement sur le mode de vie conforme à l'alliance entre Dieu et le peuple élu. L'exposition du Décalogue par l'Église est un enseignement sur le mode de vie qui est conforme à la charité, à l'amitié entre Dieu et l'homme. Cet enseignement constitue un instrument valable pour la formation morale des plus jeunes ou des moins instruits, et est pour tous un guide extérieur nécessaire pour surmonter les moments d'obscurité intérieure que nous pouvons tous traverser à certains moments de la vie, car généralement la lumière intérieure

de la grâce nous permet déjà de distinguer le bon du mauvais. Le Décalogue, vu à la lumière du Nouveau Testament et dans son lien avec la charité, est comme un ensemble de panneaux indicateurs qui montrent le chemin du salut.

Bibliographie

- *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 1996-2005

- ID., n° 1810-1832

- ID., n° 2052-2074

- *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, n°^{os} 422-425, 384-390 et 434-441

- Pape François, *Catéchèse sur les dix Commandements*.

- Charles Journet, *Entretiens sur la grâce*, Saint-Augustin, 2018.

[1] Cf. 2 P 1, 4.

[2] Jn 6,38 : « Car je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé ». Cf. aussi Jn, 4, 34 ; 5, 30

[3] *Compendium*, n° 384.

[4] *Compendium*, n° 386.

[5] Concile de Trente, *Décret sur la Justification*, ch. 8 : Dz-Hü 1532.

[6] *Compendium*, n° 387.

[7] *Compendium*, n° 388.

[8] Jésus leur a dit : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre » (Jn 4, 34).

^[9] « Puisque la vertu nous conduit au vrai bonheur, j'affirme que la vertu n'est autre que l'amour suprême de Dieu. Et le fait de dire que la vertu est quadripartite, est dit, comme je le comprends, en considération de la variété des dispositions que l'amour lui-même assume. Ces quatre fameuses vertus, dont le ciel voudrait qu'elles fussent dans toutes les âmes comme leurs noms sont dans leurs bouches, je n'hésiterais pas à les définir aussi ainsi : la tempérance est l'amour qui se donne tout entier à ce qui est aimé ; la force est l'amour qui supporte tout pour ce qui est aimé ; la justice est l'amour qui sert exclusivement ce qui est aimé et qui, à cause de cela, gouverne avec droiture ; enfin, la prudence est l'amour qui distingue avec sagacité ce qui est utile de ce qui est préjudiciable. Cet amour, avons-nous dit, n'est pas l'amour d'un objet quelconque, mais l'amour de Dieu, c'est-à-dire du Bien suprême, de la

Sagesse Suprême et de la Paix Suprême. C'est pourquoi, si nous précisons un peu les définitions, nous pouvons dire que la tempérance est l'amour qui se garde entier et incorruptible pour Dieu ; la force est l'amour qui supporte tout sans peine, les yeux fixés sur Dieu ; la justice est l'amour qui ne sert que Dieu, et qui exerce donc sa domination, selon la raison, sur tout ce qui est inférieur à l'homme ; la prudence, enfin, est l'amour qui sait discerner ce qui est utile pour aller vers Dieu de ce qui peut l'éloigner de Lui » (Saint Augustin, *De moribus ecclesiae*, I, 15, 25).

^[10] *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 1830.

^[11] Ibid., n° 1831.

^[12] Ibid., n° 1832.

^[13] Jn 14, 15.

^[14] Mt 19, 18-19.

^[15] Cf. Ex 20, 2-17 et Dt 5, 6-21.

^[16] « Ainsi, vous avez annulé la parole de Dieu au nom de votre tradition ! Hypocrites ! Isaïe a bien prophétisé à votre sujet quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte ; les doctrines qu'ils enseignent ne sont que des préceptes humains ». (Mt 15, 7-9).

^[17] « Puisqu'ils expriment les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers son prochain, les dix commandements révèlent, en leur contenu primordial, des obligations *graves*. Ils sont foncièrement immuables et leur obligation vaut toujours et partout. Nul ne pourrait en dispenser. Les dix commandements sont gravés par Dieu dans le cœur de l'être humain » (*Catéchisme*, n° 2072).

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ci/article/theme-27-
laction-de-lesprit-saint-la-grace-les-
vertus-theologiques-et-les-
commandements/](https://dev.opusdei.org/fr-ci/article/theme-27-laction-de-lesprit-saint-la-grace-les-vertus-theologiques-et-les-commandements/) (6 août 2025)